



## POUR UNE POLITIQUE CULTURELLE CANTONALE

Papier de position du Parti socialiste genevois en vue de la rédaction d'un nouveau message culturel cantonal

Octobre 2019

Dans le cadre du processus de consultation sur l'avant-projet de message culturel du Département de la cohésion sociale, la commission culture du PSG s'est réunie plusieurs fois pour travailler à une réponse à cette consultation, dont le délai était initialement fixé au 30 septembre 2019.

Le message ayant été retiré avant que le parti socialiste ne puisse officiellement prendre position, la commission culturelle réaffirme, par ce papier de position, les points qui lui semblent important de souligner et qui doivent être pris en compte dans la rédaction du futur message culturel cantonal.

La commission culture du PSG salue le retrait de l'avant-projet de message sur la politique culturelle cantonale du Conseiller d'État Thierry Apothéloz, et rappelle les points suivants :

- a) L'importance d'un tel message, affirmant le rôle crucial et central de la culture dans notre société, et qui ne peut se faire sans une consultation approfondie et préalable avec les acteurs.trices culturels.elles et les institutions concernées.
- b) Le Canton doit se positionner clairement et concrètement sur le cofinancement, la répartition des tâches et la gouvernance partagée suite au succès populaire et politique de l'IN167 ! La LCulture pourrait être révisée dans ce sens.
- c) Il est indispensable de resserrer les liens et renforcer la concertation entre le Canton, la Ville de Genève et les autres communes. La vie culturelle a besoin d'orientations claires sur l'organisation de l'action culturelle entre le Canton et les communes, avec une réflexion territoriale et une remise en question de la répartition financière.
- d) Le Canton doit jouer un rôle de pilote et assurer la coordination et la cohérence de l'offre culturelle sur tout le territoire.
- e) La création indépendante et émergente, alternative ou non-institutionnelle est un élément clé et doit être soutenue !
- f) La culture n'a pas d'étiquette et ne devrait pas subir de labellisation.
- g) La lutte contre la précarité des artistes doit continuer et des mesures concrètes doivent émerger en concertation avec le Fonds Intermittent, entre autres.
- h) La culture est autonome par rapport à l'action sociale de l'État et a besoin de l'ambition de la collectivité pour assurer l'épanouissement de la vie artistique sous toutes ses formes.



Parti socialiste  
genevois

- i) Si le mécénat est un moyen incontournable aujourd'hui pour assurer le financement de projets ambitieux et coûteux, il ne doit pas remplacer le rôle de l'État et devenir le maître du jeu.
- j) La question de la parité est une priorité et doit être abordée de front à tous les niveaux ; elle doit être appliquée aussi bien dans la composition des commissions d'attributions, des jurys et des expert.e.s qu'au niveau de l'acquisition et de la diffusion des œuvres.
- k) Le soutien et l'augmentation des moyens pour les acteurs.trices culturels.elles existant.e.s doivent venir (ou sont prioritaires) avant la création de nouvelles institutions.
- l) Les mesures concrètes d'accès à la culture et à la création artistique pour les jeunes doivent être renforcées, comme la création de lieux supplémentaires dédiés ou l'augmentation des moyens pour l'enseignement artistique obligatoire (arts visuels et musique).

**Pour plus d'informations :**

Joëlle Bertossa, présidente de la commission culture : 078 665 05 12

Gérard Deshusses, président du Parti socialiste genevois : 079 605 67 84